

**Projet de Compte-rendu  
CSS Escalquens  
Séance du 26 novembre 2012 – 14h30**

**Madame Myriam GIBLET, chargée de mission Pôle Aménagement Durable SPMI à la Préfecture de la Haute-Garonne,** préside la réunion et ouvre la séance.

Elle précise que les Commissions de Suivi de Site (CSS) sont venues se substituer, durant l'année 2012, aux Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) autour des sites à haut risque (sites à autorisation avec servitudes ou Seveso Seuil Haut).

L'ordre du jour de la réunion est consacré aux points suivants :

- 1. Approbation du compte rendu du CLIC du 20 juin 2011 ;**
- 2. Présentation générale des CSS et de l'arrêté préfectoral créant la CSS Escalquens ;**
- 3. Désignation du bureau ;**
- 4. Bilan annuel des sociétés GACHES CHIMIE et TOTAL Raffinage Marketing ;**
- 5. Bilan annuel de la DREAL ;**
- 6. Questions diverses.**

**1. Approbation du compte rendu du CLIC du 20 juin 2011**

Le compte-rendu de la dernière réunion CLIC est approuvé à l'unanimité. Il est consultable sur le site Internet de la DREAL Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :

[http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CR\\_CLIC\\_ESCALQUENS\\_20\\_06\\_2011-1\\_cle65dfea.pdf](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CR_CLIC_ESCALQUENS_20_06_2011-1_cle65dfea.pdf)

***Commission de Suivi de Site ESCALQUENS***

**2. Création de la CSS**

**Mme CESCO** (DREAL, inspection des installations classées) présente la genèse de la création des commissions de suivi de site (*diaporama*) et précise sa composition et son mode de fonctionnement.

La CSS ESCALQUENS a été créée par l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2012, consultable sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :

[http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete\\_Prefectoral\\_creation\\_CSS\\_du\\_9-11-12\\_cle0f49ea.pdf](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_Prefectoral_creation_CSS_du_9-11-12_cle0f49ea.pdf)

**3. Désignation du bureau de la CSS ESCALQUENS**

*Les missions du bureau sont notamment la validation de l'ordre du jour proposé par le secrétariat des CSS, la validation de la date de réunion, le choix de l'ouverture des réunions au public, le choix de tenir des réunions supplémentaires (au delà de la réunion annuelle obligatoire).*

**Madame GIBLET** précise que la mairie d'Escalquens présidait le CLIC ESCALQUENS et propose que celle-ci soit représentée au sein du bureau.

**Madame GIBLET** procède à la formation du bureau de la CSS ESCALQUENS. La composition du bureau suivante est retenue :

- Présidence : Monsieur le préfet de la Haute-Garonne ou son représentant,
- Collège Collectivités : Le maire d'Escalquens ou son représentant, M. FOURNIER,
- Collège Riverains : M. HALLOUARD, président de la copropriété de la Grave, ou son représentant,
- Collège Exploitant : M. MOLINS, directeur technique de la société GACHES CHIMIE, ou son représentant,
- Collège Salariés : M. DELMAS, salarié de la société GACHES CHIMIE ou son représentant,
- Collège Administration : DREAL Midi-Pyrénées ou son représentant.

**Madame GIBLET** propose que la mairie d'Escalquens ou l'une des deux sociétés accueille les prochaines réunions CSS afin de faciliter la participation des riverains et salariés.

#### **4. Bilan annuel des sociétés GACHES CHIMIE et TOTAL Raffinage Marketing**

##### ***4.1 Bilan annuel de la société TOTAL Raffinage Marketing***

**M. RICHARD**, responsable du dépôt de la société TOTAL Raffinage Marketing à Escalquens, présente les activités du dépôt, les faits marquants et le bilan du système de gestion de la sécurité. Sa présentation porte sur l'année 2011 et le début de l'année 2012.

##### *Formation et sensibilisation :*

Toutes les formations prévues sur l'année 2011 ont été réalisées.

Il ajoute que deux nouveaux opérateurs du dépôt pétrolier de Lespinasse ont été formés aux caractéristiques du dépôt d'Escalquens afin d'assurer les intérim.

##### *Identification des dangers et évaluation des risques :*

Le point marquant a été la mise en place de caméras sur l'embranchement fer et au niveau de la DCI.

##### *Travaux réalisés pour la prévention des risques :*

Pour l'année 2011, il s'agit de la mise en place de caméras, de la ré-hausse de l'ancien décanteur (servant à récupérer les eaux pluviales), l'entretien de la voie ferrée (travaux annuels) et le nettoyage de la friche afin d'éviter des départs de feux l'été.

Au niveau de l'étanchéité des cuvettes, une réfection de la galette du bac C1 et un traitement des fissures et des joints de dilations a été faite. Une mise en place de supports de flexibles a été effectuée.

Les investissements pour 2011 et 2012 sont de l'ordre de 200 k€.

En 2013 de gros travaux (barémage et chaudronnerie) sur le bac C1 sont prévus (coût estimé : 130 k€).

##### *Incidents et accidents :*

Au 31 décembre 2011, 2556 jours sans accident ont été recensés.

Aucun incident significatif n'a été relevé.

##### *Exercice d'alerte :*

Un exercice PPI a été réalisé le 13 octobre 2011.

En outre, des exercices mensuels incendies sont réalisés.

**M. GOSSARD**, de la DIRECCTE (inspection du travail) souhaite connaître les modalités des travaux sur le bac C1 (en interne ou en externe) et leur date de commencement.

**M. RICHARD** lui répond qu'une partie de travaux va se faire en interne. En revanche, la partie nettoyage et dégazage du bac ainsi que les travaux de chaudronnerie seront réalisés par un prestataire extérieur.

Les travaux devraient avoir lieu au milieu de l'année 2013. La société prévendra la DIRECCTE et des plans de prévention seront établis pour ce chantier.

**M. FOURNIER** de la mairie d'Escalquens interroge **M. RICHARD** sur la pose de clapets dans les cuves dont il avait été question dans le PPRT.

**M. RICHARD** répond que les clapets sont installés depuis longtemps.

Le bilan annuel de la société TOTAL Raffinage Marketing à Escalquens est consultable sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :

[http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation\\_TOTAL\\_cle5af6a7.pdf](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_TOTAL_cle5af6a7.pdf)

#### **4.2 Bilan annuel de la société GACHES CHIMIE**

**M. MOLINS**, directeur technique de la société GACHES CHIMIE à Escalquens présente le bilan de l'activité 2012 de sa société.

*Présentation de l'organisation Q.H.S.E. :*

Une douzaine de personnes sur le site Escalquens gère la partie QHSE du groupe GACHES CHIMIE.

*Actions réalisées pour la prévention des risques :*

L'exploitant présente les actions réalisées et notamment :

- la mise en œuvre du plan de modernisation des installations,
- la réduction des rejets aqueux de manière qualitative et quantitative,
- la mise en place d'un projet de conditionnement pour simplifier la circulation et le flux de produits de la zone minérale. Ce projet a démarré il y deux ans environ et est en cours de finalisation, pour un coût de 250 k€ de construction de bâtiment et 250 k€ de matériel,
- le changement d'une cuve de stockage d'acide sulfurique pour un coût de 25 k€,
- la réalisation d'études de sol (50 k€ engagés) pour qualifier les pollutions existantes et leur impact sur l'environnement et les personnes : les études réalisées tendent à montrer l'absence d'impact sanitaire sur les personnes travaillant sur le site. L'impact sanitaire sur les habitants de la ferme de Cazals et d'Emmaüs est en cours d'examen. A l'issue de ces études, des propositions de traitement des pollutions seront établies.

*Bilan des incidents et des accidents :*

Aucun incident ni accident chimique ou portant atteinte à l'environnement n'a été recensé en 2012. Six accidents de travail, de circulation ou de manutention ont été dénombrés dans l'année.

*Compte rendu des exercices d'alerte :*

Un exercice interne aura lieu le 17 décembre 2012.

*Investissement programmés pour 2013 :*

- Mise en place de sondes de niveau dans les cuves en zone minérale et installation d'explosimètres dans les rétentions en zone solvant pour un coût de 150 k€,
- Réalisation des contrôles quinquennaux des cuves soumises au plan de modernisation à hauteur de 100 k€,
- Réalisation d'un projet à moyen terme : sur la zone 1, la plus ancienne du site, il est question de raser les bâtiments existant pour y construire un hangar. Coût de ce projet : 450 k€.

**Mme CASSEZ** de RFF (Réseau Ferré de France), souhaite savoir si les sondages de sol réalisés dans le cadre des études de sols ont été exclusivement réalisés à l'intérieur du site.

**M. MOLINS** lui répond que deux piézomètres ont été installés sur le site de la SNCF pour mesurer la qualité des eaux hors site. Il ajoute que des prélèvements d'eau au niveau des puits Emmaüs et de la ferme Cazals ont été réalisés. Des piézomètres et des piézaires vont être installés chez ces deux tiers pour compléter les investigations.

Des contrôles ont également été réalisés en amont du site : des traces de solvants ont été détectées dans le piézomètre 11, dans des zones agricoles (champs) où jamais aucune activité industrielle n'a été recensée. Un nouveau piézomètre va être installé sur la voirie en amont du site pour vérifier ces valeurs.

L'exploitant indique que les traces de solvant pourraient provenir d'activités réalisées par des particuliers, du type garage ou atelier de maintenance.

**Mme CASSEZ** demande si des analyses de sol ont également été faites hors site.

**M. MOLINS** lui indique qu'il n'y a pas eu de sondages de sol étant donné l'absence d'impact constaté sur la qualité de la nappe phréatique hors site.

**Mme CASSEZ** s'interroge sur la profondeur de la nappe phréatique.

**M. MOLINS** lui répond qu'elle se trouve à 7 mètres environ.

**Mme CASSEZ** s'interroge sur les modifications apportées à la zone minérale et souhaite savoir si cela va générer de nouvelles zones de dangers pouvant modifier le Plan de Prévention des Risques Technologiques.

**M. MOLINS** lui indique que l'activité était déjà existante et que le PPRT ne sera donc pas modifié.

**M. HGOBURU** de FNE (France Nature Environnement) demande si les conclusions de l'étude pour améliorer les rejets seront communiquées.

**Mme CESCO** explique que ce sujet est régulièrement évoqué lors des CSS et à l'occasion de réunions bilatérales avec la DREAL.

**M. MOLINS** propose que ce sujet fasse l'objet d'un point complet lors de la prochaine CSS, une fois les études finalisées.

**M. HGOBURU** suppose que ces études sont confiées à des prestataires extérieurs et souhaite connaître les coûts qu'elles engendrent (coûts non présentés dans le diaporama).

**M. MOLINS** précise que les analyses physico chimiques sur les rejets du site sont confiées à la société SEREP. Le but est de déterminer, en fonction de la qualité des rejets du site, quels sont les traitements adaptés pour atteindre les valeurs limites de rejet réglementaires.

**M. GACHES**, chef d'établissement de GACHES CHIMIE explique que son objectif affiché depuis plusieurs années était de réduire la quantité des effluents rejetés par son site en limitant l'utilisation d'eau en amont. De ce fait, cela a entraîné une concentration des rejets qu'il faut maintenant traiter.

**Mme CESCO** précise que la société rejette en direct dans un petit ruisseau, l'Hers, dont le débit est très faible. De ce fait, l'impact des rejets est relativement significatif et les valeurs limites de rejet plus strictes que pour des installations classées dont les rejets sont envoyés dans des stations de traitement, car elles réalisent un traitement complémentaire avant rejet dans le milieu naturel.

Le bilan annuel de la société GACHES CHIMIE à Escalquens est consultable sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :

[http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation\\_GACHES\\_cle088ce1.pdf](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_GACHES_cle088ce1.pdf)

## **5. Bilan annuel de la DREAL**

### **TOTAL Raffinage Marketing**

**Mme GAU** (DREAL, inspection des installations classées) indique qu'une inspection approfondie sur le site TOTAL Raffinage Marketing a été réalisée le 27 septembre 2012. Les points examinés portaient notamment sur le vieillissement des bacs de stockage, le risque foudre, les moyens incendie et les installations sensibles : vérification de la pomperie pour la lutte contre l'incendie et de la qualité des émulseurs.

### **GACHES CHIMIE**

**Mme CESCO** indique qu'un dossier a été déposé en juin 2012 et complété en septembre 2012 pour solliciter une nouvelle activité : le stockage de conteneurs d'oxyde d'éthylène pour le compte d'un client de la région. L'inspection des installations classées a émis un avis favorable. Ce nouveau stockage sera intégré dans la révision de l'étude de dangers.

**M. MOLINS** signale, à ce propos, que l'étude de danger devrait être finalisée fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

Par ailleurs, une inspection inopinée a eu lieu en septembre 2011 notamment sur les thèmes de la gestion des stocks et du respect des seuils autorisés dans l'arrêté préfectoral.

L'inspection annuelle approfondie a eu lieu le 24 avril 2012. Elle a permis de proposer la levée de l'arrêté préfectoral de mise en demeure car le site s'est mis en conformité par rapport à la gestion des déchets.

### Plans Particuliers d'Intervention (PPI)

Pour rappel, **Mme CESCO**N souligne que les deux sites sont soumis à PPI. En 2011, les deux sites ont fait l'objet d'exercices pour tester le fonctionnement des plans :

- pour TOTAL : un scénario de « feu de nappe en sous-cuvette de rétention du bac C2 suite à un épandage combiné à une source d'inflammation » avec l'implication de la SNCF pour stopper le trafic et évacuer les wagons présents,

- Pour GACHES CHIMIE : un scénario « feu de nappe en sous-cuvette de rétention d'une cuve de solvant de l'îlot IB suite à un écoulement combiné à une source d'inflammation ».

Ces exercices avaient également pour objectif de tester les modalités d'alerte et la connaissance par la population du comportement à adopter. Des observateurs ont ainsi interrogé les riverains et les commerçants pour vérifier comment l'information était relayée.

### Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

**Mme CESCO**N rappelle que les arrêtés préfectoraux d'approbation des PPRT ont été signés respectivement le 29 octobre 2010 pour la société GACHES CHIMIE et le 26 novembre 2010 pour la société TOTAL Raffinage Marketing.

Ces PPRT ont été annexés au PLU (plan local d'urbanisme).

Pour GACHES CHIMIE, **Mme CESCO**N indique que le tiers hébergé sur le site (laboratoire) ayant quitté les lieux en 2012 il n'y a donc plus de travaux particuliers à faire. Les autres impacts concernent des parcelles de terrain qui sont actuellement non construites.

Pour TOTAL Raffinage Marketing, **Mme GAU** précise qu'une zone rouge délimite les secteurs dans lesquels les constructions sont interdites. Les zones vertes et bleues, où se trouvent quelques habitations, délimitent les secteurs dans lesquels des travaux de renforcement du bâti sont prescrits.

**M. RICHARD** ajoute que sont notamment concernées une ferme et des habitations plus éloignées. Les riverains disposent de 5 ans, à partir de l'arrêté d'approbation, pour faire les travaux.

**Mme CESCO**N rappelle que pour les projets de nouvelles constructions dans ces zones, le maître d'ouvrage devra réaliser une étude de conception qui définira les dispositions constructives adéquates en fonction des caractéristiques du projet afin de garantir la sécurité des occupants.

L'échéance réglementaire pour la réalisation des travaux sur les bâtiments existants est le 26 novembre 2015.

**Mme CESCO**N précise que l'INERIS a édité des livrets à destination des riverains afin de les informer sur les modalités de réalisation des diagnostics et sur la nature des travaux à réaliser.

Livret renforcement des fenêtres à destination des particuliers :

<http://www.installationseleves.developpement-durable.gouv.fr/PPRT-Plan-de-prevention-des.html>

Guide pratique fenêtres dans la zone 20-50 mbar, à destination des professionnels :

[http://www.installationseleves.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_professionnel.pdf](http://www.installationseleves.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_professionnel.pdf)

Elle souligne que, pour alléger le coût des travaux pour les riverains, il existe des crédits d'impôts ainsi qu'un financement possible par l'exploitant et la commune.

La présentation de l'inspection des installations classées est consultable sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées à l'adresse suivante :  
[http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete\\_Prefectoral\\_creation\\_CSS\\_du\\_9-11-12\\_cle0f49ea.pdf](http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_Prefectoral_creation_CSS_du_9-11-12_cle0f49ea.pdf)

## **6. Questions diverses**

**M. HEGOBURU** demande qui est chargé d'informer les riverains sur les renforcements de vitrages de leurs habitations.

**Mme CESCO**N répond que les 5 riverains du dépôt TOTAL RAFFINAGE MARKETING, seuls concernés par cette prescription du PPRT, ont été reçus par la mairie d'Escalquens.

**Mme GIBLET** propose que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion et d'inviter ces riverains à la prochaine réunion.

**Mme CESCO**N indique que, dorénavant les dates de réunion seront communiquées au plus tôt par mail aux membres des CSS, avant l'envoi des convocations officielles.

**M. LAMBOLEY** de l'association « Le Vallon d'Escalquens » souligne que lors de sa dernière visite sur le site de GACHES CHIMIE, il avait constaté la présence de nombreuses branches et feuilles sur la réserve d'eau pouvant entraîner un risque d'obstruction. Il souhaite savoir si quelque chose a été entrepris depuis.

**M. MOLINS** lui répond que tout a été nettoyé et que des barrières de protection ont été installées autour dans ce bassin à la demande de l'inspection du travail.

**Madame GIBLET** remercie l'ensemble des membres.

**Les débats étant clos, la séance est levée à 16h15.**

La Présidente,  
Pour le Préfet et par délégation  
La Chargée de mission

  
Myriam GIBLET

**Liste des participants  
CSS ESCALQUENS  
Séance du 26 novembre 2012**

Présidence : Madame GIBLET Myriam, représentant monsieur le préfet de la Haute-Garonne

<b>Participants</b>	<b>Collège (Adm., Collect. Terr., Exploitants, Salariés, Riverains)</b>
<b>Collège administration</b>	
Mme GIBLET	Préfecture de la Haute-Garonne
Mme BAUTHAIN	Préfecture de la Haute-Garonne
M. MORNET	SDIS
Mme CESCOT Caroline	D.R.E.A.L / UT31-09
Mme GAU Sandrine	D.R.E.A.L / UT31-09
Mme JOFFRES Candice	D.R.E.A.L / UT31-09 / Secrétaire CSS
Mme HUC Geneviève	SIRACED PC
M. GOSSARD Paul	DIRECCTE
<b>Collège collectivités territoriales</b>	
Mme MAURY Annie	Conseil Général Haute-Garonne
M. FOURNIER Denis	Mairie d'Escalquens
M. GROLLEAU Jean-Claude	Mairie de Pompertuzat
<b>Collège exploitant</b>	
M. RICHARD Stéphane	Exploitant TOTAL RAFFINAGE MARKETING
M. GACHES Pierre	Exploitant GACHES CHIMIE
M. MOLINS Stéphan	Exploitant GACHES CHIMIE
<b>Collège riverains</b>	
M. LAMBOLEY André	Association «Le Vallon d'Escalquens »
Mme CASSEZ Géraldine	RFF
M. HALLOUARD Jean-Marc	Copropriété de la Grave
M. HEGOBURU Jean-Pierre	FNE
<b>Collège salariés</b>	
M. DELMAS Gilbert	CHSCT GACHES CHIMIE

**Excusés :**

M. AUCHERE Yves, association «Le Vallon d'Escalquens »,  
M. SARRALDE Réginald, DDT 31  
M. le maire d'Escalquens  
M. le maire de Belberaud

